

N°966

du 31
OCTOBRE
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 En vue de la facilitation des échanges prônée par l'OMC

**Un arrêté ministériel
vivement attendu
pour le démarrage
effectif des activités**

P3 Visite officielle du Premier ministre français au Togo

Vals sur le même diapason que Faure



Manuel VALS, premier ministre français et Faure
GNASSINGBE, Président de la République Togolaise

P4 Contre l'érosion côtière au Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire
**Lomé lance le Programme
WACA d'assistance technique
et de gestion du littoral**

P3 Mieux gérer l'Administration et contrer les fraudes
**L'Autorité publique a recours
à un système d'identité
nationale biométrique**

AZIMUTS INFOS

Ordinateur quantique : Google aurait fait des progrès significatifs

Google, comme tout le monde, n'est toujours pas en mesure de construire un vrai ordinateur quantique universel performant et ne le sera peut-être jamais. Mais il semblerait que ses chercheurs ont peut-être à quelques années tout au plus démontré qu'un ordinateur quantique simple peut vraiment battre un superordinateur en ce qui concerne certains problèmes bien spécifiques.

Le grand physicien Richard Feynman a été un des premiers à comprendre au début des années 1980 que l'on pouvait mettre à profit les lois de la mécanique quantique pour simuler et mieux comprendre des systèmes quantiques à l'aide d'autres systèmes quantiques. Il se trouve en effet, notamment dans le domaine de la chimie quantique et de la physique du solide que l'on est assez rapidement limité par le volume de calculs nécessaires pour les simuler à l'aide d'ordinateurs classiques. Mais comme l'explique Feynman dans son célèbre ouvrage *Leçons sur l'informatique*, il est possible au minimum de faire des calculateurs ou des simulateurs quantiques qui permettent de contourner l'obstacle. On doit pour cela utiliser des généralisations des bits d'information classique que l'on appelle des qubits et construire des portes logiques quantiques qui opèrent sur ces qubits. Comme l'indique le physicien Claude Aslangul dans la vidéo en tête de cet article, la superposition quantique et le phénomène d'intrication quantique permettent alors, en quelque sorte, d'effectuer un grand nombre de calculs en parallèle.

La recherche sur les ordinateurs quantiques, ou plus généralement sur les possibilités ouvertes par ce que l'on appelle l'information et les calculs quantiques s'est bien développée depuis une dizaine d'années comme le prouve le livre de Scott Aaronson, *Quantum Computing since Democritus*. Mais il y a toutefois encore quelques confusions qui règnent dans les médias en ce qui concerne ce que peuvent faire ou ne pas faire des ordinateurs ou des calculateurs quantiques.

Ordinateurs et calculateurs quantiques ne sont pas la même chose

Un ordinateur quantique, comme tout ordinateur, est censé pouvoir être programmable pour exécuter n'importe quel algorithme quantique. Un ordinateur quantique ne peut exécuter qu'un seul algorithme ou pour le moins une classe d'algorithmes. On ne peut le programmer pour effectuer n'importe quelle tâche. En outre, il est bien exact que certains algorithmes quantiques sont capables, si l'on dispose d'un assez grand nombre de qubits, de battre à plate couture un ordinateur classique, cela ne signifie nullement qu'un ordinateur quantique est systématiquement plus performant qu'un ordinateur classique.

Pire, quand un algorithme quantique semble plus rapide qu'un calcul sur ordinateur classique, il est tout à fait possible que le premier soit finalement un jour battu par le second à la faveur d'un algorithme plus efficace. La supériorité souvent avancée des ordinateurs quantiques pourrait bien être toute relative. De fait, c'est ce qui s'est rapidement passé l'année dernière avec un buzz exagéré par beaucoup de médias en ce qui concerne un ordinateur quantique, et pas un ordinateur, utilisé par les chercheurs de Google.

Enfin, il y a aussi avec les ordinateurs ou les calculateurs quantiques le formidable problème de la décohérence quantique, l'influence des perturbations de l'environnement qui dégrade d'autant plus rapidement un calcul quantique qu'il repose sur un nombre de plus en plus élevé de qubits. On ne sait toujours pas s'il est possible de s'en affranchir même si l'est sans doute possible d'en limiter les effets avec des codes correcteurs d'erreurs quantiques analogues à ceux déjà utilisés avec les ordinateurs classiques. De fait, lors de l'interview qu'il avait accordé à Futura-Sciences, le cosmologiste Max Tegmark, qui s'intéresse à ces ordinateurs, nous avait dit que les experts du domaine qu'il avait consulté ne s'attendaient pas, en général, à la réalisation d'un ordinateur quantique performant avant 2050.

Toutefois, le célèbre journal *New Scientist* fait état d'une publication sur arXiv d'une équipe de chercheurs travaillant pour Google et menée par John Martinis. Le physicien, en poste à l'université de Santa Barbara en Californie est bien connu pour ses succès avec les membres de son groupe de recherche dans le domaine des circuits quantiques supraconducteurs.

Scott Aaronson et Matthias Troyer (de l'École polytechnique fédérale de Zurich en suisse) qui ont critiqué avec discernement jusqu'à présent les tentatives de Google dans le domaine des ordinateurs quantiques semblent nettement moins sceptiques avec ce que propose de faire John Martinis.

Une manifestation concrète de la suprématie quantique avec 50 qubits

Il s'agirait de donner une preuve incontestable, pratique et non plus théorique, qu'un ordinateur quantique peut effectivement faire mieux qu'un superordinateur dans certains cas, établissant ce que le grand théoricien de l'information quantique John Preskill a appelé la "suprématie quantique".

On sait que l'algorithme quantique permettant de factoriser un entier en produit de nombre premier, l'algorithme de Shor, peut battre les ordinateurs classiques en théorie. Mais pour le vérifier, il faudrait disposer de centaines voire de milliers de qubits protégés de l'effet de la décohérence. Cela semble presque impossible au moins dans un avenir proche.

Il existerait cependant un type de problème dont on sait qu'il échappe au calcul des superordinateurs classiques mais qui devrait être à la portée d'un ordinateur quantique avec seulement 50 qubits. C'est celui de la simulation de ce que l'on appelle un circuit quantique aléatoire capable de manipuler 50 qubits. Pour faire simple, un circuit quantique aléatoire est un assemblage d'un choix aléatoire de portes logiques quantiques. Il peut manifester un comportement qui est du domaine du chaos quantique ce qui veut dire que tout comme en physique classique, une petite variation des conditions initiales de l'état de ce système quantique va donner en sortie de circuit un état quantique qui peut être très différent. Tout comme dans le cas de la turbulence dans les fluides, prédire le comportement d'un tel système est très gourmand en calcul.

Selon les chercheurs, un supercalculateur comme Edison, l'un des plus performants au monde, peut tout juste simuler le comportement de circuits quantiques aléatoires avec 42 qubits, avec 48 qubits, il faudrait 2.252 petabytes.

Histoire

Génocide des Hereros : L'Allemagne doit-elle payer les réparations ?

«Le Chancelier Adenauer a lui-même clairement dit qu'il faut tourner la page de ce funeste chapitre. Ce procès serait du poison. Au contraire, c'est ce silence, le poison. Un poison de notre démocratie.»

Un dialogue du film *L'Etat contre Fritz Bauer*

Parmi tous les pays d'Occident, la France reste un cas curieux : impénitente à l'égard de son passé colonial, elle maintient sans complexe ses ex-colonies d'Afrique dans un système de sujétion néocoloniale, par la servitude d'un système monétaire qu'elle contrôle et la formation de armées dites nationales mais en réalité vouées à la répression des populations dirigées par des pouvoirs dictatoriaux.

Une situation d'impénitence qui explique suffisamment la sortie de l'ancien Premier ministre François Fillon en août dernier : «Non, la France n'est pas coupable d'avoir voulu faire partager sa culture aux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord », a-t-il déclaré au sujet de l'enseignement de la colonisation. Il va carrément plus loin en demandant tout simplement la révision des manuels d'histoire. Ces derniers doivent enseigner la grandeur de la France et supprimer tout ce qui est interrogation sur le passé.

Pourquoi doit-on se poser aujourd'hui la question de la connaissance du passé colonial en Occident ? Parce qu'il y a un déficit d'histoire honnête de ce qu'a été la violence coloniale.

C'est ce déficit français qui me pousse à jeter un regard sur la situation de l'Allemagne, ex-puissance colonisatrice du Togo.

Mémoire amputée, passé occulté

Mémoire amputée. Mon père a fait des études très élémentaires. Voulu que ses enfants réalisent ses rêves ratés, il m'a breuvait d'une bibliothèque constituée de bric et de broc, surtout de livres de Sékou Touré, le héros de l'indépendance de la Guinée. Puni par le général de Charles Gaulle pour avoir osé réclamer l'indépendance, traqué de partout par des complots de toute sorte commandités par la France, Sékou Touré, le communiste s'était mué en un tyran parano qui a transformé son pays en goulag pour tout citoyen suspect d'être la cinquième colonne de l'impérialisme français.

J'étais abonné à sa littérature indigeste de philosophie communiste, une philosophie même pas classe terminale jusqu'au jour où par sérendipité je tombai sur le Sud-Ouest africain sous la domination coloniale allemande. La lutte des Hereros et des Namas contre l'impérialisme allemand (1884-1915). La première de couverture était d'un blanc sale et d'une laideur assez fade comme si l'Allemagne de l'Est appauvri par le communisme ne savait pas faire de beaux livres.

Cependant le livre écrit par l'historien allemand Horst Drechsler, était excellentement documenté. Il y abordait l'extermination de certaines nations, les Hereros et les Namas, de la colonie allemande appelée le

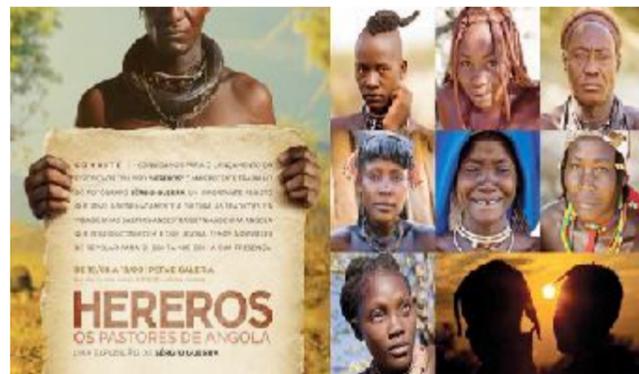
Sud-Ouest Africain. La description des atrocités fut un choc pour moi. En bon Togolais, j'avais de la sympathie pour l'Allemagne - premier colonisateur du Togo qui aurait fait de mon pays une *Musterkolonie* - et éprouvais viscéralement une détestation de la France considérée comme son fossyeur.

Ma sidération ne résidait pas seulement en la contrariété de mon amour pour l'Allemagne mais venait de ce qu'écrivait Aimé Césaire à propos de la Seconde Guerre mondiale : Si l'Occident fut horrifié par la barbarie nazie c'est parce qu'elle était commise à l'égard des populations blanches. Les mêmes atrocités pratiquées par les troupes coloniales sur les populations du Tiers-monde relevaient de l'ordre de la normalité. Trois décennies avant la Seconde Guerre mondiale, ces crimes de masse et de guerre avaient existé en Afrique mais il y avait une omerta sur le sujet.

Du coup, je me pris de sympathie pour cet Est-allemand, ainsi devenu mon héros ; son courage était un modèle à suivre. Les raisons de son livre me sont inconnues, mais de but en blanc, son souci de faire triompher la vérité, de dire exactement ce qui est, de remuer les consciences endormies sur l'histoire me reconfortèrent ; il avait osé écrire contre son pays. Non seulement il décapait ma germanophilie mais il m'ouvrait les yeux sur l'histoire avec grand H, celle écrite par les nations et qui reposait sur des mensonges, des massacres sous couvert de mission civilisatrice.

Horst Drechsler faisait office d'un travail de mémoire tandis que je ne voyais autour de moi que l'oubli. C'est un peu comme les noirs secrets de famille, ces scandales connus de certains mais tus pour protéger l'image d'Epinal de la famille. Alors que l'Afrique et sa diaspora s'évertuent à dénoncer l'esclavage et exiger des réparations, assourdissants sont le silence et l'oubli qui nettoient des consciences africaines la participation des Africains au plus honteux des commerces. Les grandes familles royales de la Côte des Esclaves (Le Golfe de Guinée), les familles bourgeoises de l'Afrique moderne, ne sont-elles pas les bénéficiaires de ce qu'on appelle pudiquement la traite atlantique ? Quid du silence des pays musulmans d'Afrique sur la brève histoire de l'esclavage transsaharien mené pendant treize siècles par les Arabes ? On en trouve très peu les traces dans les ouvrages scolaires.

Au Togo par exemple, on enseigne encore aux enfants des Collèges les aspects positifs de l'esclavage et de la colonisation ! Il en ressort que l'Africain, surtout celui des pays francophones, n'a qu'une va-



que connaissance de son histoire, une conscience émoussée des enjeux.

Esclaves, le roman de l'écrivain togolais Kangni Alem retrace la folie qui s'était emparée des nations de la Côte des Esclaves, où tout le monde vendait tout le monde, où le roi d'Abomey écrit à la reine Victoria pour se plaindre de l'abolition de la traite négrière ; le budget de son royaume étant passé dans le rouge depuis que l'Angleterre avait déclaré ce commerce hors-la-loi. Le romancier rapportait surtout le malaise d'un roi d'Abomey, Adandozan qui avait «vu, tout petit, les sujets les plus humains de son royaume se transformer en gredins, en bêtes sauvages capables de parcourir des kilomètres dans la brousse pour razzier hommes et fermes dans les tribus voisines, afin de les livrer aux négriers anglais, portugais et français ou vendre leurs propres parents quand ils n'avaient pas d'esclaves à livrer» (p.55)

Mais combien en Afrique ont lu ce livre ? Quel public cela intéresse-t-il ? Le romancier en était d'ailleurs dans le fait d'écrire : « On écrit en vain, on n'est pas lu », dit si bien l'écrivain guinéen William Sassine. Alors que l'on s'entendait à ce que la bourgeoisie afro-brésilienne du Togo ou la famille royale d'Abomey au Bénin lui intentassent un procès, le roman dont la qualité littéraire est indéniable n'intéressa presque personne.

Comment réinventer la mémoire ?

Dans *Le livre de Sable*, Luis Borges écrit que «L'oubli et la mémoire sont également inventifs». Difficile de

savoir quelle est la place de l'esclavage dans la mémoire des Africains. L'oubli s'est installé sans qu'on sache réellement ce qu'on a inventé à la place au risque de ressasser éternellement le passé. L'esclavage est encore pratiqué en Mauritanie par des populations maures arabophones sur les populations noires. Les opposants à ce système d'exploitation sont embastillés par le régime pseudo-démocratique de Nouakchott. L'Union Africaine, la plus grande institution panafricaine dont l'objectif avoué est la création des Etats-Unis d'Afrique - rien que ça - n'a jamais dénoncé ni combattu l'esclavage en Mauritanie. Une telle impasse sur le passé, sur les mémoires, est sidérante. L'oubli des crimes de masses du passé est tel que les mêmes événements se passent en toute normalité.

Autre exemple : au milieu des années 1930, soit plus d'une décennie après la fin de la colonisation allemande, dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir, des Togolais se sont regroupés au sein du *Deutscher Togobund* pour appeler au retour de l'Allemagne comme colonisateur. Des Noirs nazis en Afrique... au moment même où des ex-colonisés africains étaient parqués dans des camps de concentration en Allemagne, qui l'eût cru ! ? Et pourtant dans un ouvrage monumental sur le Togo, l'historien est-allemand Peter Sebald nous apprend que la colonisation allemande au Togo est basée sur un système de répression, et qu'elle a créé plus de prisons que d'écoles. Comment comprendre alors l'attitude des Togolais du *Deutscher Togobund* ?



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE

Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Visite officielle du Premier ministre français au Togo

Vals sur le même diapason que Faure

En visite officielle de deux jours au Togo, le Premier ministre français a dit tout le bien qu'il pense de ce petit pays mais grande nation. C'était au cours d'un dîner à lui offert par le Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, à l'hôtel Radisson Blu 2 Février.

Eric J.

Le séjour du chef du gouvernement français a été très riche en enseignements. Faudrait-il le rappeler, la France et le Togo entretiennent de longues relations de coopération, un modèle de rapprochement Nord-Sud sur l'échiquier international. Et ce n'est donc pas superfluo de rappeler que ces relations ont été parfois secouées de moments difficiles qui se sont très vite aplatis, car les liens sont plus forts que les dirigeants eux-mêmes. Le premier ministre français en est tellement convaincu qu'il déclare : « Si je suis venu à Lomé pour rencontrer monsieur le président, c'est pour vous dire haut et fort l'amitié de la France. Ce message clair, nous vous le devons depuis longtemps car le Togo et la France ont une longue histoire commune, ce trésor que nous avons en commun, notre langue, tous ces liens humains, anciens, tellement vivants qui nous rapprochent. » En effet, ces propos ne sont que le re-



Manuel Vals reçu en audience par le Président Faure Gnassingbé

ffet de la vivacité des attaches entre deux peuples inséparables qui, malgré les dissensions momentanées, se retrouvent toujours pour repartir sur des bases plus solides. Dans une interview accordée à des confrères de la place, avant son arrivée à Lomé, M. Vals a été plus incisif en argumentant son séjour togolais. « Je dirais plutôt que c'est un retour à la normale ! Et une volonté : la France veut donner une nouvelle dimension à sa relation avec le Togo... Il faut plus de pré-

sence française, plus d'échanges, plus de coopération. La France et le Togo doivent réfléchir ensemble, très concrètement, domaine par domaine. C'est la raison de ma venue à Lomé. » a expliqué l'ancien Maire d'Evry. Et la vraie motivation de ce choix de venir au Togo se situe dans l'attrait des mutations du pays. « Votre pays change, il avance, il progresse. Nous voulons l'accompagner. » a-t-il déclaré aux journalistes. Loind'être un discours politique, M. Vals l'a exprimé ouver-

tement au Président Faure : «... Monsieur le président, vous faites avancer ce pays avec patience, avec détermination pour qu'il rattrape le temps perdu lors des années difficiles. » Il faut reconnaître que les difficultés existent en grand nombre, comme l'a rappelé le chef du gouvernement français. Mais il est aussi vrai que les dirigeants togolais s'efforcent à sortir les populations de l'extrême pauvreté dans laquelle elles végétaient. Ainsi, il s'agit là d'un camouflet officiel à ceux qui orient sur tous les toits que le pays recule, qu'aucun progrès n'est perceptible et que l'avenir de la jeunesse est plus qu'hypothéqué. Plus est M. Vals croit en l'avenir de ce pays dont le poids économique, politique et diplomatique s'affirme au jour le jour sur le continent. « Je crois donc profondément que ce siècle sera celui de l'Afrique. Et notamment celui de l'Afrique de l'Ouest, celui de votre sous-région dans laquelle le Togo affirme à travers vous, sa place, sa vision et ses ambitions.



Pose de la première pierre du Centre d'enfouissement Technique de Lomé (CET) à Aképe

Je suis profondément convaincu aussi que le destin de la France c'est de se tourner davantage vers l'Afrique, d'entraîner l'Europe pour une grande ambition euro-africaine. Se tourner vers votre région, c'est bien sûr regarder vers le Togo. » a lâché le patron du gouvernement français. Une manière d'exprimer à son hôtel l'entière adhésion de la France à la politique de gouvernance du pouvoir de Lomé. En cela, il faut rendre hommage à son principal artisan. C'est pourquoi, le numéro 2 de l'Exécutif français n'a pas hésité à aduler le jeune président togolais. « Et vous avez eu à cœur, et c'est comme ça que l'on reconnaît les grands dirigeants, de favoriser la réconciliation des Togolais entre eux et avec leur peuple. La paix civile est un acquis essentiel pour construire et se projeter ensemble vers l'avenir. C'est un travail, j'en endoute pas, de brigue haleine, difficile, qui exige beaucoup de hauteur de vue, de constance, de sens de l'Etat, qui suppose aussi une vertu, la tolérance. » a martelé M. Vals.



Vals et Faure au cours du dîner au Radisson Blu de Lomé

Lomé reprend son rayonnement international peut-on dire au vu des événements qui se succèdent dans le pays. Justement, il y a quelques jours, se tenait dans la capitale togolaise un sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Cela ne peut en aucun cas laisser indifférent le premier ministre français qui en juge la portée vitale et le choix pertinent du gouvernement togolais. Dou il promet le soutien de son pays à la mise en œuvre de la charte y afférente. « Le Togo, comme tous les pays de

la région, est victime de la piraterie maritime. C'est un fléau qui menace la stabilité des Etats, détruit les économies, accroît la criminalité et que nous devons combattre collectivement : le Togo et la France, l'Afrique et l'Europe. Le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, était ainsi présent au sommet sur la sécurité maritime organisé par le Président Faure il y a quinze jours à Lomé. Cette initiative très importante a permis d'adopter une charte, avec des initiatives communes et une coordination des actions entre les pays de la région. La France et l'Europe prendront toute leur part pour accompagner la mise en œuvre de cette charte de Lomé. » a promis M. Vals.

Le Premier ministre français, dès son arrivée à Lomé, a eu un long entretien sur plusieurs sujets, qu'il s'agisse des relations entre les deux pays ou de la situation dans la région, avec le Président Faure. Le même soir, il a rencontré la communauté française au Togo autour d'un dîner. Il a eu des échanges fructueux avec ses compatriotes au cœur de la bonne tenue de la coopération entre la France et le Togo. Il a profité de l'occasion pour inau-

gurer le lendemain l'école Charles De Gaulle en présence du Premier ministre Selom Klassou au lycée français de Lomé.

Une importante étape de sa visite sera la pose de la première pierre du Centre d'enfouissement Technique de Lomé (CET), situé à Aképe, à 15 km au nord-ouest de Lomé, en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Dans ce centre, l'en-

(suite à la page 4)

Mieux gérer l'Administration et contrer les fraudes

L'Autorité publique a recours à un système d'identité nationale biométrique

Late Pater

L'Etat togolais s'est engagé dans un processus de modernisation et de réforme de la Fonction publique afin de rendre la gestion de l'administration plus efficace, de mieux lutter contre les fraudes et de mettre en place un système propice à l'amélioration de la qualité du service public. Ce processus, précisé officiellement, passe notamment par l'établissement par diverses administrations de cartes biométriques pour leurs besoins d'identification divers. L'objectif est donc de concevoir un système d'identité nationale biométrique permettant de centraliser l'émission des cartes biométriques et d'assurer la création d'une base de données unique et fiable des citoyens.

Un appel à manifestation d'intérêt sera bouclé à cet effet le 9 novembre prochain par le ministère des Postes et de l'économie numérique aux fins de recruter un Chef de projet pour mener à bien ce projet. On précise que le recrutement d'un cabinet d'experts chargé de la conception du projet est en cours. Le chef de projet travaille de concert avec ce cabinet et joue le rôle de maître d'ouvrage pour le compte de l'Etat auprès de ce cabinet. Il est



Gina Lawson, Ministre de l'Economie Numérique

donc essentiellement attendu du Chef de projet chargé du pilotage et du suivi de veiller à : suivre la conception du projet (besoin de l'Etat, spécification fonctionnelle, livrables, critères de réception...); piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant les équipes projet dans les services de l'Etat selon le cahier des charges ; livrer le projet au niveau de qualité attendu par l'Etat ; assurer le suivi auprès des services de l'Etat ; organiser et conduire le projet de bout en bout ; assumer la responsabilité des différentes phases depuis la traduction des besoins utilisateurs en spécifications fonctionnelles et techniques jusqu'à la re-

cette. La durée de la mission est d'un (1) an renouvelable.

Pour être qualifié pour ce projet, le postulant doit être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en informatique, en Télécommunications ou tout autre diplôme équivalent ; justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conduite de projets en technologie de l'information et gestion des données ; avoir une bonne connaissance des spécificités dans le domaine de la biométrie au Togo et dans les pays en voie de développement ; avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais et une bonne aptitude de communication et rédaction de rapports ; avoir une bonne

maîtrise des outils informatiques (MS Project, PowerPoint, Suite Office, ...).

A rappeler que dans le souci de maîtriser l'effectif des agents publics et, par voie de conséquence, la masse salariale, le ministre de la Fonction publique a pris le 4 mars 2013 l'arrêté portant création du centre de production des cartes professionnelles biométriques des agents publics. Dès le 19 avril, les agents affectés audit centre ont été formés. En 2014, la Commission de contrôle des effectifs et de la masse salariale (COEMS) a demandé aux responsables de ressources humaines des différents ministères et institutions de lui communiquer les effectifs des agents de l'Etat en précisant ceux en position d'activité, en position d'absence réglementaire et en position d'absence irrégulière aux fins d'actualiser le fichier de la Fonction publique et d'avoir une vue plus précise sur le répertoire de la solde. Elle a aussi organisé des séances de travail visant à améliorer la gestion des dossiers des agents de l'Etat, au bénéfice des personnels des structures du ministère de la Fonction publique et des services de la chaîne des dépenses du personnel du ministère de l'Economie et des finances. Une opération de dénombrement administratif des agents publics de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national a été organisée par le ministère de la Fonction publique en 2011. Les premiers résultats provisoires donnaient 49.957 agents publics dénombrés et 4.032 agents non recensés.

Contre l'érosion côtière au Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire

Lomé lance le Programme WACA d'assistance technique et de gestion du littoral

Jean Afolabi

En réponse au constat alarmant de l'ampleur des coûts économiques et sociaux de la mobilité du trait de côte en Afrique de l'Ouest, notamment consécutive aux différentes manifestations du changement climatique, l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) et certains de ses pays membres ont engagé en 2015 une collaboration avec la Banque mondiale, le Fonds Nordique pour le Développement et l'UICN pour la mise en œuvre du projet «**Érosion et adaptation dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest**». Cette initiative mènera à la conception du programme d'assistance technique à la gestion du littoral de l'Afrique de l'Ouest (*West Africa Coastal Areas management program* - WACA). Cette collaboration a été entérinée lors du *side-event* dédié aux risques côtiers en Afrique de l'Ouest au cours de la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

De source proche du programme, il vise à aborder les facteurs techniques, économiques et institutionnels en vue de renforcer la gouvernance régionale et nationale dans les pays ciblés et d'améliorer leur base de connaissances sur l'érosion côtière, les inondations et autres risques liés aux changements climatiques le long des côtes. Il servira également de première pierre à un futur programme d'assistance technique et d'investissement dans la zone côtière ouest-africaine. Mais, plus précisément, le projet «**Érosion et adaptation dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest**» du Programme WACA se focalise sur le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Le 19 octobre dernier, un atelier régional tenu à Lomé a consacré son lancement, en présence de représentants des quatre pays ciblés, mais aussi de la Guinée-Bissau, du Nigeria, de la Mauritanie et du Sénégal.

Suivant les explications du ministre togolais de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson, «*Le Programme WACA a pour objectifs d'aider nos pays côtiers à intégrer la résilience aux changements climatiques dans les plans de développement et d'investissement dans les zones côtières, renforcer les capacités au niveau national et régional et améliorer la gouvernance nationale et régionale*». Avant d'ajouter : «*Le programme WACA est donc conçu pour améliorer les moyens d'existence des communautés littora-*

les de l'Afrique de l'Ouest en réduisant la vulnérabilité des zones côtières et en favorisant une gestion des côtes intégrée et résiliente au climat. Il constitue également une plateforme de partage des connaissances et de l'information, de renforcement des capacités et de mobilisation de ressources pour gérer de manière durable le littoral.

La zone côtière du Togo fait face à certains défis énormes qu'il faut relever, affirme le ministre Johnson. Ainsi, il est donc impérieux de prévenir la survenue des sinistres écologiques d'autant que le déferlement des vagues lors des marées hautes et les inondations ignorent l'importance des établissements humains et les infrastructures sociales économiques installés dans la zone côtière. «*A cet effet, il est de la responsabilité de l'Etat de garantir aux populations des conditions de vie et de travail sécurisantes dans un environnement sain et aux opérateurs économiques des conditions favorables qui garantissent les investissements à long terme dans la zone côtière*», a-t-il lancé.

La Banque mondiale a réitéré la valeur stratégique du littoral ouest africain, et aussi les défis auxquels il est confronté. Des pertes importantes des acquis, du capital naturel et des moyens de subsistance ont été relevés en raison de causes naturelles ou anthropiques qui nécessitent des interventions à court et long terme. Les solutions devraient comprendre aussi bien une amélioration du système général de gouvernance de gestion du littoral (politiques, réglementation, cadre institutionnel, renforcement de capacités, système d'information et de suivi, etc.) que de réalisations de projets d'investissements (infrastructures physiques, infrastructures «vertes», lutte contre la pollution marine, gestion des déchets, etc.). Un nombre d'initiatives et de programmes ont été réalisés soit initiés, et sur lesquels il faut se baser pour la conception d'un programme régional qui viendrait consolider ces acquis. Le nouveau programme aiderait à développer une vision commune pour une gestion intégrée du littoral, résiliente au changement climatique.

À Lomé, les représentants techniques et experts des différents pays présents à l'atelier, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie, la Guinée Bissau, le Sénégal, le Togo et le Nigeria ont présenté succinctement l'état, les principales pressions et les réponses engagées ou planifiées au niveau de leurs pays respectifs.

Les présentations des princi-

aux enjeux socio-économiques côtiers, relevés par le rapport de l'atelier, ont permis de mettre en évidence les points communs entre les pays avec notamment la présence systématique de concentrations humaines, zones urbaines et infrastructures associées notamment routes et ports mais aussi une grande diversité d'enjeux liée à la diversité des activités économiques côtières avec, en fonction des pays, des priorités sur les activités agricoles, de pêche, minières et/ou pétrolières et touristiques.

Les pays sont revenus sur les aléas majeurs et les dégâts associés qu'ils ont subis ces dernières années et qui ont souvent permis



André Johnson, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

des prises de conscience politiques de la nécessité d'agir pour faire face à ces risques côtiers. Les réponses engagées présentées par les pays comprennent d'une part des réponses institutionnelles et juridiques, des processus de renforcement des connaissances, et d'autre part des processus de planification du territoire à différentes échelles et des interventions et investissements gris, la mise en

place de solutions douces ainsi que l'utilisation de solutions naturelles (réhabilitation d'écosystème, conservation d'aires protégées côtières...).

Le programme d'investissement WACA est le fondement stratégique pour l'engagement à long terme du groupe de la Banque mondiale et de ses partenaires sur le littoral ouest africain. Le programme collabore avec les pays

pour développer des initiatives de gestion côtière régionale et nationales (analyses, planification, investissements, etc.). Pour rappel, la Banque mondiale a également inclus dans son «*Business Plan pour le Climat en Afrique*», lancé lors de la COP 21 à Paris en 2015, un programme de renforcement de la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest, avec un budget préliminaire de 450 million de dollars, dont 150 million de dollars proviendrait éventuellement des ressources de l'Association Internationale pour le Développement (IDA 18).

À l'endroit des Etats, il est recommandé de : accélérer les préparations des requêtes de financement ; assurer une appropriation par les pays du projet ; les ministères en charge de la Planification et des Finances des Etats membres doivent être impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du programme.

En vue de la facilitation des échanges prônée par l'OMC

Un arrêté ministériel vivement attendu pour le démarrage effectif des activités

Suite à l'adoption, le 19 octobre 2016, en conseil des ministres du décret portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité national de facilitation des échanges (CNFE), il revient à la ministre du Commerce, de l'Industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Bernadette Legzim-Balouki, de lancer les activités de cette structure en procédant à la nomination des trois membres de son bureau par arrêté ministériel. Suivant le décret, le bureau est composé d'un Président, représentant du ministère du Commerce, d'un Vice-président, représentant du Commissariat des douanes et droits indirects et d'un Rapporteur, représentant de la Chambre du commerce et d'industrie du Togo. En tout 28 membres forment ce Comité, notamment : des représentants de la Pré-

sidence, de la Primature, des ministères en charge des Infrastructures, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Sécurité et de la protection civile, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement, des représentants du Port autonome de Lomé, de la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin, du Conseil national des chargeurs du Togo, du Conseil national du patronat, et de l'Union nationale des transporteurs du Togo.

Officiellement, on estime que la création du Comité national de facilitation des échanges vient doter le Togo d'un cadre institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation de mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) adopté lors de la 9^{ème} conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue à Bali (Indonésie) en

décembre 2013. Ce comité, composé des acteurs des secteurs public et privé, notamment les organismes intervenant aux frontières, répond à l'article 23.2 de cet accord qui prévoit la mise en place de cet organe. Entre autres missions, il veille à la simplification des procédures, la réduction des coûts et des délais de dédouanement, à l'harmonisation et à l'automatisation des procédures douanières et des pratiques commerciales ; et élabore des procédures pour l'échange des renseignements pertinentes et des meilleures pratiques. Il rend régulièrement compte de ses activités au Premier ministre.

L'Accord sur la facilitation des échanges de Bali vise à accélérer le mouvement, la main levée et le dédouanement des marchandises, y compris les marchandises

en transit. Il implique des obligations pour tous les membres mais prévoit aussi des flexibilités pour les pays en développement et les Pays les moins avancés (PMA). Le Togo a ratifié l'accord sur la facilitation des échanges le 1^{er} octobre 2015 en notifiant son acceptation à l'OMC. À la date du 15 juillet 2016, seuls 85 pays membres ont ratifié l'accord, précise le ministère du Commerce. Toutefois, selon l'article X : 3 de l'accord sur l'OMC, l'AFE entrera en vigueur une fois que les 2/3 des membres auront achevé leur processus de ratification interne.

Les ressources du Comité national de la facilitation des échanges proviennent des contributions de l'Etat ou autres organismes ; de l'assistance financière de tout autre organisme public ou privé, national ou international.

Visite officielle du Premier ministre français au Togo

Vals sur le même diapason que Faure

(suite de la page 3)

semble des déchets produits dans la Commune de Lomé depuis la pré-collecte au niveau des ménages jusqu'à la collecte aux centres de regroupement ou dépotoirs intermédiaires y sera mis en décharge finale. D'un coût global de 21,2 millions d'euros le CET sera financé à 14% par la France à travers l'Agence française de développement. Ensuite, il a visité le Centre d'aide sociale Saint-André (le CASA) d'Adékopé qui se situe à



Visite du Centre d'aide sociale Saint-André (le CASA) d'Adékopé

une vingtaine de kilomètres de Lomé. Ce centre prend en charge

des jeunes filles victimes de violences sexuelles et s'occupe de leur réinsertion dans la société. Aussitôt après, le premier ministre français et sa suite ont visité le port autonome de Lomé, un maillon essentiel de l'économie togolaise et le seul port en eau profonde de la sous-région. Le premier ministre français a quitté Lomé dans l'après-midi de samedi avec sa délégation en direction d'Accra au Ghana, la deuxième étape de sa tournée dans la sous-région ouest-africaine.

FOOTBALL/ARBITRAGE

Des "progrès extraordinaires" vers l'arbitrage vidéo

L'IFAB et la FIFA ont continué à travailler, en collaboration étroite avec les championnats intéressés et les associations partenaires, sur la possible introduction d'arbitres assistants vidéo (VAR) dans le football, à l'occasion d'un troisième séminaire, à Zurich, les 27 et 28 octobre.

Hervé A.

Deux rassemblements similaires avaient déjà été organisés aux Pays-Bas et aux États-Unis, tandis que des tests "en direct" ont été réalisés lors de rencontres de la Major League Soccer américaine, ainsi que lors d'un match amical entre l'Italie et la France le mois dernier. De nombreux enseignements ont pu être tirés et communiqués aux représentants sur place de l'Australie, de la Belgique, du Brésil, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Mexique, des Pays-Bas, du Portugal, du Qatar et des États-Unis.

Respectivement chargés de la formation des officiels et de la mise en place des procédures et des installations technologiques, le Directeur technique de l'IFAB David Elleray et le responsable des innovations technologiques de la FIFA Johannes Holzmüller espèrent que les participants "continueront à travailler ensemble et à avancer dans la bonne direction", a souligné le

premier, jeudi, au siège de la FIFA.

Alors que l'ensemble de la chaîne de décision a désormais été expérimentée, de l'arbitre à l'analyse vidéo, de nouveaux points ont été abordés au cours du séminaire. Une philosophie générale se dégage ("un minimum d'interruptions pour un maximum de bénéfices") avec comme priorité les "erreurs évidentes

dérouler pendant que les incidents sont analysés". Afin d'y parvenir, plusieurs changements opérationnels ont été suggérés, notamment l'introduction d'un assistant VAR (AVAR) afin d'aider le VAR en matière de surveillance et de communication, un nouveau mode de communication entre la cabine vidéo et le terrain et la procédure à suivre lorsque l'arbitre doit directement revoir les images (depuis le terrain).

Tout en rappelant que plus de 95% des décisions arbitrales n'exigeaient pas un tel recours,

a par ailleurs fait savoir qu'il faudra laisser le temps aux arbitres de se familiariser avec la procédure. L'ensemble des représentants œuvrent ainsi à trouver un protocole commun quant aux situations de jeu pouvant faire l'objet d'un recours vidéo et la meilleure façon de procéder. Autre priorité : laisser le pouvoir de décision à l'arbitre et lui éviter toute distraction inutile ou remise en cause de son autorité.

"Nous avons évoqué avec les chefs de projet l'installation technologique des systèmes de VAR afin de s'assurer que les meilleurs angles de caméra soient mis à la disposition des VAR et de l'arbitre sur le terrain aussi vite que possible", confie Holzmüller.

L'IFAB (International Football Association Board) est l'organisation indépendante chargée de préserver et de faire évoluer les lois du jeu. Composée de représentants des Fédérations d'Angleterre, d'Irlande du Nord, d'Écosse et du Pays de Galles, mais aussi de la FIFA, l'IFAB a décidé en mars 2016, en consultation avec l'ensemble de la communauté du football, de se pencher sur l'introduction potentielle de l'arbitrage vidéo dans le football d'ici 2018 ou 2019.



sur des situations pouvant changer le cours du match".

En présence d'arbitres expérimentés, de responsables de l'arbitrage et de chefs de projet, Elleray a rappelé l'objectif principal pour l'avenir : "Laisser le match se

dérouler pendant que les buts, les penalties, les cartons rouges directs ou les erreurs sur la personne pouvaient mériter un deuxième regard, en régie, pour aider à réduire le nombre d'erreurs importantes.

Le Directeur technique de l'IFAB

des sections de pavés, puis après, dans des portions sans goudrons. Il y a eu beaucoup de crevaisons".

Gérant au mieux ses efforts, malgré les problèmes de liaison avec son staff, le Togolais a su garder le cap. "À 8 km de l'arrivée, ça été un enfer... des attaques par-ci et des chutes par-là... Moi j'étais calé dans les roues puis au dernier virage à 900m de l'arrivée, on lance un long sprint dans lequel j'ai tout donné pour décrocher la 7ème place".

C'est l'Erythréen, Zemenfes Solomon qui a enchaîné sa deuxième victoire d'étape après celle samedi et s'empare du maillot jaune détenu depuis la première étape le Burkinabè Mathias Sorgho, il est passé sur les épaules de l'Erythréen, Zemenfes Solomon.

Zemenfes Solomon a franchi, le premier la ligne d'arrivée à Ziniaré en 4h24'17" soit une vitesse moyenne de 38,930 km/h.



page facebook.

Pour Raouf Akanga, l'étape du

jour a été "très dure et aussi très mouvementée". "On a roulé dans

CYCLISME/TOUR DU FASO 2016

Akanga termine 7ème de l'étape Gourcy et Ziniaré

Le Togolais Raouf Akanga a terminé 7e de la 3e journée du Tour cycliste du Burkina Faso qui s'est courue dimanche entre Gourcy et Ziniaré 171,5km, avec le même temps.

Désormais 39ème au classement général, le togolais retrouve peu à peu son rythme après deux premières journées très compliquées. "Après deux jours de course, je me réveille dimanche matin très fatigué avec des courbatures et j'avais déjà peur de ce qui allait se passer sur le vélo surtout que c'est la plus longue étape. On part très fort comme d'habitude, des cassures un peu partout sur la route, je me suis retrouvé deux fois dans un groupe de piégés et à chaque fois, il faut serrer les dents pour rentrer en tête de course. Après environs une heure de course, mes sensations devenaient bonnes", a déclaré Raouf sur sa

Le Barça signe un nouveau contrat en or massif avec Nike

En fin de contrat avec Nike, le Barça a renouvelé sa confiance à l'équipementier américain et a signé un contrat encore jamais vu dans le monde du football.

C'est une petite révolution dans le monde des équipementiers et du football. Si Paul Pogba est devenu le joueur le plus cher de l'histoire en coûtant à peu près 105 M€ à Manchester United cet été, la marque Nike devient elle la première à verser un chèque à trois chiffres tous les ans au FC Barcelone. Lors de l'assemblée générale annuelle des socios samedi, les dirigeants blaugranas ont présenté cette bonne nouvelle.

En mai dernier, la firme américaine et le club espagnol avaient déjà annoncé avoir trouvé un accord mais les rumeurs indiquaient seulement des chiffres avoisinant les 100 M€. C'est finalement bien plus que cela car le président du club, Josep Maria Bartomeu, a révélé avoir signé un contrat de 150 M€ par saison pendant 10 ans. Une véritable poule aux œufs d'or qui devrait permettre au club de prolonger ses cadors. Les maillots officiels du Barça proposés par Nike, à commencer par le maillot domicile du Barça 2016-17 l'un des plus vendus de la planète football, vont donc continuer à inonder les boutiques officielles.

Serge Aurier (PSG) ne sera pas sanctionné par la FIFA

C'était le 8 octobre dernier, face au Mali, dans le cadre des éliminatoires pour la Coupe du monde 2018 en Russie. À Bouaké, la Côte d'Ivoire était opposée au Mali (succès 3-1 des Éléphants).

Après l'ouverture du score des visiteurs grâce à Sambou Yatabaré (18e), les Ivoiriens égalisaient huit minutes plus tard par l'intermédiaire de Jonathan Kodjia. Survolés, les coéquipiers de Gervinho doublèrent la mise à la dernière de jeu avec un but contre son camp de Salfi Coulibaly. En célébrant cette réalisation, Serge Aurier, à l'origine du but grâce à un bon centre, mimait un geste d'égorgement.

Un geste qui n'est pas passé inaperçu en France, et qui a même provoqué un tollé médiatique. Pire, cette "ostentation" a même incité la FIFA à ouvrir une enquête au sujet du joueur du Paris Saint-Germain. Finalement, tout se termine bien pour Aurier. Ce vendredi, par un courrier de l'instance internationale, la Fédération ivoirienne a été informée que Serge Aurier, qui craignait une suspension, ne serait pas sanctionné et qu'aucune charge n'avait été retenue contre lui. Une bonne nouvelle pour celui qui se serait bien passé de cette péripétie...

Gareth Bale prolonge au Real Madrid !

Gareth Bale, l'attaquant gallois du Real Madrid, a prolongé de trois ans le contrat qui le liait au vainqueur de la Ligue des champions.

Gareth Bale, arrivé à Madrid en 2013, a prolongé de trois ans son contrat avec le Real, a indiqué le club dans un communiqué ce dimanche. L'attaquant gallois (27 ans) est désormais lié au club jusqu'en juin 2022. Auteur de 50 buts et 34 passes décisives en 90 matches de Liga depuis son arrivée (trois et une en neuf matches cette saison), le gaucher a remporté deux Ligues des champions (2014, 2016), deux Supercoups d'Europe (2014, 2016), une Coupe d'Espagne (2014) et une Coupe du monde des clubs (2014) avec le club espagnol.

Une conférence de presse se tiendra lundi à 13h30 au stade Santiago Bernabéu. La prolongation de Bale fait suite, dans l'ordre, à celles de Toni Kroos (jusqu'en 2022 également), Luka Modric (jusqu'en 2020) et Lucas Vasquez (2021) annoncées ces trois-ci. Le club madrilène est sous la menace d'une interdiction de transferts pour les deux prochains marchés, une sanction prononcée par la Fifa pour des irrégularités dans les transferts de mineurs. Il a fait appel de cette décision devant le Tribunal arbitral du sport.

BASKETBALL/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

L'Etoile Filante obtient sa première qualification

Etoile Filante, le champion du Togo s'est qualifié mercredi pour la première fois de son histoire pour la phase finale de la FIBA Africa Champions Cup for Women (ACCW) 2016 grâce à sa victoire 86-80 face à STT SC du Niger après prolongation.

Évoluant devant un public acquis à sa cause, l'Etoile Filante a pourtant dû attendre la prolongation pour se

défaire d'un club nigérien très déterminé.

C'est la deuxième victoire de l'Etoile Filante en autant de matchs face à STT SC dans le tournoi, après les succès 73-50 lors du premier tour.

Le club local a été mis en difficulté par les visiteuses qui sont montées sur le parquet déterminées à changer le cours de ces éliminatoires. Mais c'était sans compter avec

Saniya Pindra qui n'avait pas l'intention de décevoir les supporters locaux. Elle a égalisé à 73-73 dans le temps réglementaire.

STT SC qui avait remporté les 10 premières minutes par 15-14, était pourtant mené 30-27 à la mi-temps. Dans le troisième quart-temps les deux équipes ont été à égalité à trois reprises avant que l'Etoile Filante ne domine STT SC 20-19.



Après six changements de leader dans le dernier quart-temps, Pindra a réussi un panier qui a permis aux Togolaises d'arracher une prolongation. Avec le soutien d'un infatigable public, l'Etoile Filante s'est imposée au coup de sifflet final et entre ainsi

dans l'histoire.

Bien que Aissata Tahirou de STT SC ait réussi 42 points, le record du tournoi-cela n'a pas suffi à sauver les Nigériennes de l'élimination.

Konra Gadegbekou, l'entraîneur principal de l'Etoile Filante a reconnu

que ce fut un match difficile. Ce qui a obligé ces joueuses à se surpasser pour remporter cette victoire.

"C'était un match très difficile parce que STT SC a mieux joué que lors de notre première confrontation. Elles nous ont maintenues sous pression durant toute la rencontre. Mais je suis heureux que nous ayons finalement gagné. À présent il faut se préparer pour la phase finale au Mozambique".

Cette année, l'ACCW aura lieu du 25 Novembre au 4 Décembre à Maputo, la capitale mozambicaine. (fiba.com)



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

BA N° 3476/16 /CNSS/DG/DAI-SP

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

Le directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes que l'opération semestrielle de contrôle de vie en vue du paiement des pensions et rentes du premier semestre 2017, se déroulera du 07 novembre au 15 décembre 2016 sur toute l'étendue du territoire national.

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci-après :

LOCALITES	DATES DE CONTROLE	SITES DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après-midi
ZONE LOMÉ	du 07 novembre au 15 décembre 2016	Dans les bureaux de la Bourse du Travail - CNTT en face de l'église Méthodiste de Hanoukpe.	Tous les jours, sauf les samedis et dimanches	
PREFECTURE DE L'AVE	du 1 ^{er} au 02 décembre 2016	Bureaux de la Préfecture de l'Avé (KEVE)		
PREFECTURE DU ZIO	du 05 au 09 décembre 2016	Relai de la Mairie de Tsévié		
ZONE ANÉHO	du 07 novembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE ATAKPAME	du 07 novembre au 15 décembre 2016	Agence CNSS d'Atakpamé et dans les différentes préfectures de la zone	8 H à 13 H	14 H à 17 H
ZONE SOKODÉ	du 07 novembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE KARA	du 07 novembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE DAPAONG	du 07 novembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la zone		

A cet effet, le directeur général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de contrôle de leurs localités de résidence munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité,
- La notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier contrôle de vie, portant les références du/des droit(s).

NB : Les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôle de la Bourse du Travail - CNTT, les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et de la Préfecture du Golfe sont invités à respecter le calendrier ci-après établi à leur intention :

Groupe de bénéficiaires	Site de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 26 279	BOURSE DU TRAVAIL - CNTT EN FACE DE L'EGLISE METHODISTE DE HANOUKOPE.	Du 07 au 11 novembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 26 280 et 39 079		Du 14 au 18 novembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 39 079		Du 21 au 25 novembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ FUCEC ➤ COOPECTRASSTO ➤ COOPEC-AC ➤ ORABANK 		Du 28 novembre au 02 décembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ CCP ➤ SPT ➤ UTB, ➤ ECOBANK ➤ BIA 		Du 05 au 08 décembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ BTCI ➤ SIAB ➤ BANQUE ATLANTIQUE ➤ BRS ➤ BSIC ➤ DIAMOND BANK ➤ BOA 		Les 9, 12 et 13 décembre 2016
Tous les retardataires		Les 14 et 15 décembre 2016

Les pensionnés et rentiers résidant dans les préfectures du Zio, de l'Avé et dans les zones couvertes par les agences d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans les agences de la CNSS, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le directeur général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle, sera conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le directeur général invite les parents et amis des bénéficiaires concernés par le présent communiqué, à en faire une large diffusion auprès de leurs relations.

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME-TOGO
Tél (228) 22 25 96 96 Télécopie: (228) 22 51 99 26

BIA TOGO 00136280001 - 64
BTCI 05904200167 - 58
ECOBANK 7010231400063401

CCP-LOME 6310002011001000
BPEC 11354150018
Diamond Bank 223004172016-68

UTB 310040544004000
SIAB 01251104005071
ORABANK 030301992001-83

Fait à Lomé, le 11 2 OCT 2016

Pour le directeur général et
le directeur général adjoint



Les restaurants de nuit

Une activité qui prospère à Lomé

Ils ont la particularité de n'ouvrir qu'à la tombée de la nuit, sur les façades des grands magasins, une fois ceux-ci fermés et de refermer aux aurores.

Etonam Sossou

C'est la tendance qui fait fureur dans la capitale en ce moment : les restaurants éphémères. Ils se comptent par dizaine surtout à Bè ou Dékon et sont présents aussi dans les quartiers périphériques. La nuit tombée, les grandes enseignes commerciales cèdent leurs façades à un commerce assez particulier, qui change littéralement la physionomie de la boutique. Il est 19h, ce 20 octobre 2016 la ville grouille de monde. Les gens s'empressent de retrouver leurs domiciles après une journée de travail, quand soudain au milieu de ce cafouillage, Pierrot installe son restaurant devant les stores d'un magasin du centre des affaires. Il commence par une longue table qu'il recouvre d'une nappe en plastique. Il la place à une distance de l'entrée du magasin. Ensuite, il va l'entourer de trois longs bancs. En un temps record, son restaurant aura la forme d'un grand rectangle dans lequel, il va y installer son fourneau à gaz. Puis à l'angle de la table, il va y déposer les ingrédients incon-

turnables pour la préparation de ses mets. Des œufs, de la laitue, des avocats, des tomates et bien d'autres. « L'installation est facile, puisque nous bénéficions déjà d'un toit qui nous met à l'abri des pluies », lance le jeune homme. Comme lui, Marguerite aussi prend possession de la façade d'un autre magasin. Elle y installe ses marmites et attend ses premiers clients. Elle n'attendra pas longtemps. Les clients commentent timidement à envahir son restaurant. Elle y vend des plats chauds et les prix varient de 500 FCFA à 1 000 FCFA. Petit à petit, les deux restaurants vont faire le plein au point de manquer de places assises. Certains clients vont manger debout. Lomé ne dort pas. La plupart des clients qui fréquentent ces « restau » sont des mototaximen, des fêtards noctambules et des travailleurs du sexe, a-t-on appris. Le phénomène est récent mais apprécié de plusieurs clients. « Manger le soir avant de retourner chez moi, m'évite de faire la cuisine à une heure indue », reconnaît une cliente trouvée sur les lieux. Il y a plus d'une dizaine d'années, ce genre d'ac-

tivité était l'apanage des coins dits « chauds » comme à Dékon. Mais, depuis quelques années, les commerçants malins ont eu le bon flair. « Cette idée m'est venue par hasard », dit Pierrot, le doyen. « Je voulais un emplacement au centre-ville pour faire



mon commerce, mais rien. Je me suis dit pourquoi pas exploiter les façades des magasins. Et voilà ! C'est parti comme ça ! Je suis assez fier de mon idée puisque beaucoup

m'ont rejoint », relate-il. Parfois pour une seule nuit, sa recette se chiffre à 25 000 FCFA. Une somme qui est souvent en hausse, certains jours. « Il y a des jours où je vends 30 voire

35 000 FCFA. Le commerce de la nuit marche malgré les risques », indique-t-il. Le centre des affaires est le fief de tous types brigands. Car une fois, Pierrot, qui fait ce travail depuis 02 ans, s'est fait dérober toute sa recette. Un vol qui ne l'a pas découragé pour autant. L'homme reste stoïque et compte bien exercer ce métier des années encore. « A moins que les propriétaires des magasins ne veuillent plus de nous... sinon, je serai toujours là », fait-il savoir. Pierrot cesse de travailler à 06h du matin. Mais avant de partir, il s'assure de laisser la façade de l'enseigne pro-

Sida

1 enfant sur 10 infecté est immunisé à la maladie

L'espoir porté par les chercheurs est de trouver de nouveaux traitements pour vaincre la maladie. Une équipe de scientifiques de l'université d'Oxford au Royaume-Uni a cherché à comprendre pourquoi un enfant sur dix infecté par le VIH ne voit pas son système immunitaire affecté par la maladie. Et ce sans n'avoir jamais bénéficié d'un quelconque traitement contre la maladie. Pour trouver une réponse à ce mystère de la science, les chercheurs ont analysé les

échantillons de sang de 170 enfants vivant en Afrique du sud, âgés de moins de 5 ans et porteurs du VIH mais n'ayant jamais développé le sida, bien qu'ils n'aient jamais reçu de thérapie antirétrovirale.

Et les résultats publiés dans *Science Translational Medicine* sont tout à fait surprenants : leur réaction immunitaire face au VIH est plus proche de celle de singes que des êtres humains. Alors qu'un enfant séropositif sur deux meurt avant l'âge

de deux ans ces enfants « non-progresseurs », c'est-à-dire chez qui le VIH n'évolue pas vers le stade Sida, vivent normalement. Leurs systèmes immunitaires ne considèrent pas le VIH, pourtant présent en quantité dans le sang, comme un élément dangereux et n'agissent pas contre le virus. Cette découverte est importante car, dans la plupart des cas, chez les adultes, la forte réponse immunitaire accélère la progression de la maladie.

Le professeur Philip Goulder, un

des chercheurs de l'Université d'Oxford, a déclaré à la BBC : « en fait, leur système immunitaire ignore dans la mesure du possible tout simplement le virus. Déclarer la guerre au virus est, dans la plupart des cas, une bien mauvaise chose à faire ». Et d'ajouter : « nous avons peut-être identifié une toute nouvelle piste en étudiant ces enfants non-progresseurs. Une piste qui, à long terme, pourrait mener à de nouveaux traitements pour toutes les personnes infectées par le VIH ».

Dons de kits scolaires et de vivres

Togocellulaire le grand mecène

La rentrée scolaire a été effective le 17 octobre et les élèves et apprenants ont repris les classes. Mais pas tous dans les mêmes conditions. Il y a des élèves qui ont toutes leurs fournitures, d'autre en partie et d'autres pas du tout. Et pourtant, ils n'ont pas choisi cette situation. Elle s'est présentée à eux à cause de leur nature. C'est pourquoi dans sa politique sociale et de mécénat le Leader de la téléphonie mobile au Togo, Togocellulaire, a choisi d'accompagner l'Etat, les Ong et autres associations qui s'occupent de ces enfants pauvres, démunis et vulnérables pour un meilleur devenir.

Maurille AFERI

Aussi, les mercredi 26 et jeudi 27 octobre, les responsables de Togocellulaire ont-ils distribués des kits, des vivres et non non-vivres à quatre associations et Ong.

Dans la matinée du mercredi, l'équipe de Togocel s'est rendue à Agoè-Vakpossito pour remettre, par les mains de son Directeur commercial et marketing, M. AgoBazaa B., le lot de kits scolaires et de vivres aux responsables de l'Association d'aide à la jeunesse en détresse (2AJD). La réception a été faite par Mme Aboua Mouzoumyem.

Dans l'après-midi, le convoi a pris la route du CEG d'Amadahome, pour une remise de kits et de vivres à l'Ong Amour de la jeune fille pour la science et la technologie (AJST) dans une ambiance totalement festive.

Le jeudi matin, c'est autour du Centre social d'éducation pour tous



(CSET), à Agoè-Minamadou, d'accueillir les responsables de Togocellulaire avec leurs dons de kits et vivres pour les trois cents enfants et orphelins à charge.

Ce même jour dans l'après-midi, au Centre communautaire de Bè, la délégation de Togocellulaire dirigée par le Chef section communication, Mme Jocelym Socji, a été l'hôte de l'Association Bè, notre communauté (BNC). Le don de kits scolaires et de vivres a été, comme pour les autres associations, l'objet de la visite.

Cette étape fut la dernière pour boucler le périple de la semaine. Les messages des responsables de Togocellulaire étaient d'aider ou de soutenir ces associations dans leur dure tâche, et en tant que société citoyenne, Togocellulaire se doit de jouer sa partition pour une population par qui elle continue d'exister.

L'expression de joie et d'encouragement à l'endroit du donateur, fut celle des bénéficiaires, qui ont surtout apprécié cette action qui se fait chaque année.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 408

DE LOTO KADOO DU 14 Octobre 2016

La LONATO a procédé le vendredi 14 octobre 2016 au 408^e tirage du jeu Loto Kadoo.

Des gros lots et des lots intermédiaires ont été gagnés par plusieurs parieurs lors du dernier tirage de Loto Kadoo.

A l'intérieur du pays, c'est à Kougnohou et Kpalimé que des gros lots ont été répertoriés. Ainsi, les opérateurs 20521 et 40032 situés à Kougnohou et Kpalimé ont enregistré chacun un lot de 500.000 FCFA.

Dans la capitale, nous avons dénombé un lot de 500.000 FCFA, un gros lot de 1.000.000 FCFA, un gros lot de 1.200.000 FCFA et un gros lot de 1.500.000 FCFA, gagnés sur les points de vente 90142, 5610, 30127 et 6414.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K un lot de 1.500.000 FCFA.

- Pour la série Y un lot 1.500.000 FCFA et un lot de 1.000.000 FCFA.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 FCFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°410 de LOTO KADOO du vendredi 28 Oct. 2016

Numéro de base

51

50

52

17

38

T MONEY

Pour y
accéder,
composez

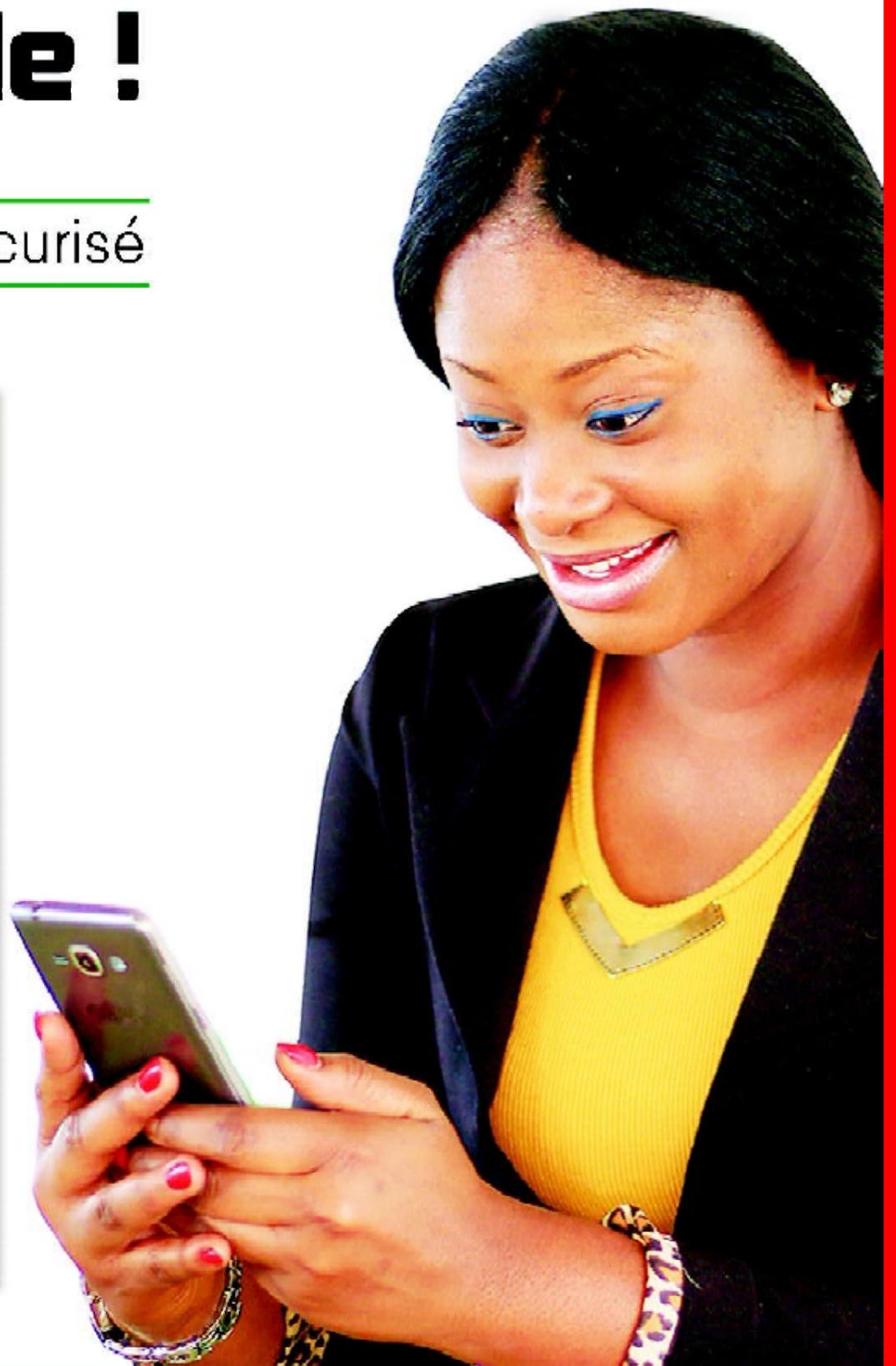
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

NOS SERVICES

- ✓ Dépôt d'argent
- ✓ Retrait d'argent
- ✓ Transfert d'argent national (vers compte et vers espèces)
- ✓ Achat de crédit de communication (crédit voix et forfait internet)
- ✓ Paiement auprès d'un commerçant (paiement marchand)
- ✓ Paiement de facture (CEET, CANAL+, etc.)
- ✓ Collectes de fonds (impôts, taxe, prime d'assurance, etc.)
- ✓ Paiement de masse (salaire, pension, bourse, etc.)



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 et ISO 14001

